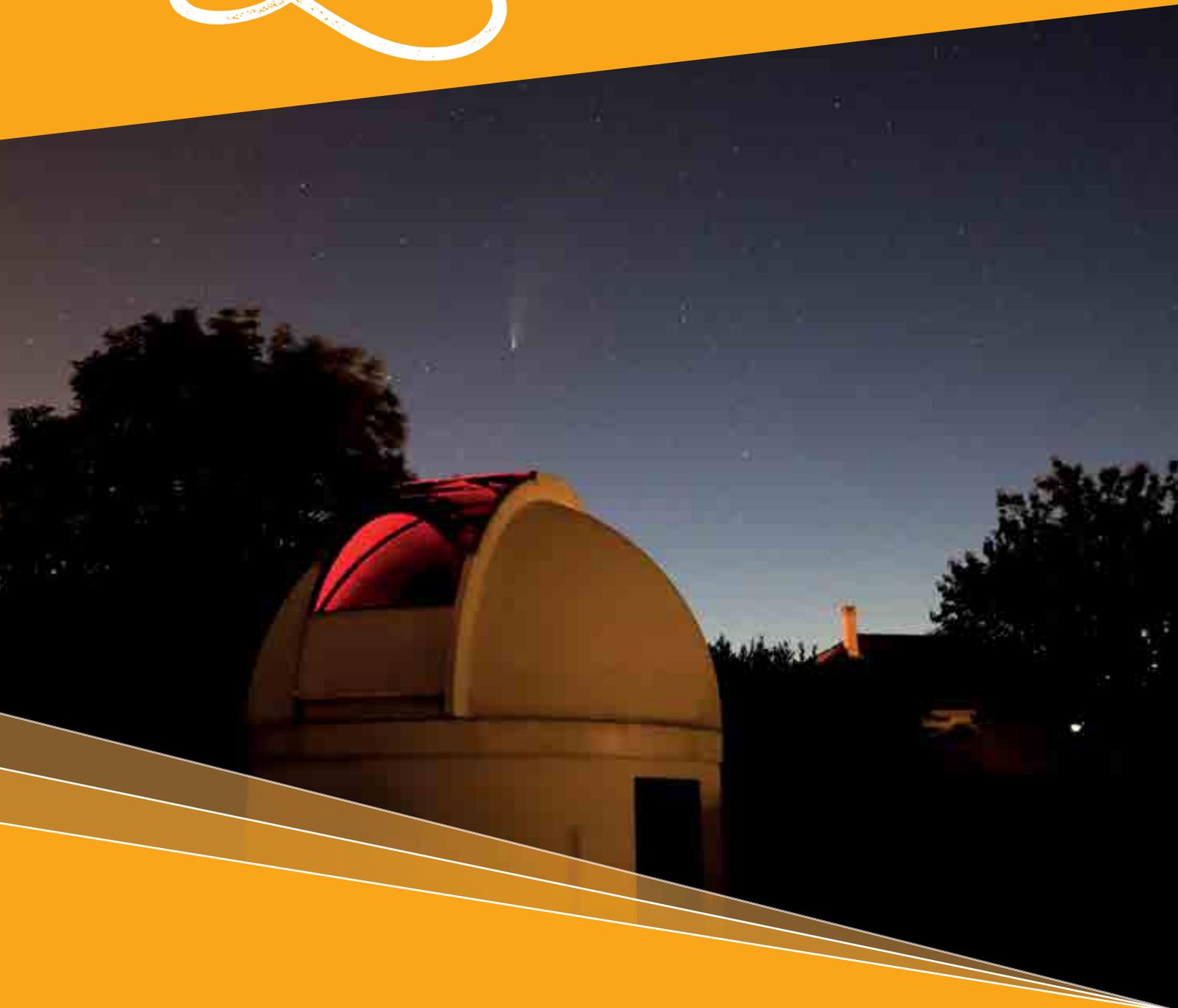


Dossier
Les pompiers de Beine-Nauroy 12

Entretien
Aurélien Michaux 24

L'actu de Beine-Nauroy



BULLETIN MUNICIPAL
Octobre 2020

#40



ÉDITO	3
MA COMMUNE	4
Compte rendu du conseil municipal	
Vie locale	
Cérémonies officielles	
BB en fête 2020	
DOSSIER	12
Les pompiers de Beine-Nauroy	
ENVIRONNEMENT	15
Stop aux dépôts sauvages !	
Stop aux déjections canines !	
L'entretien du cimetière	
Le fléau des masques jetés dans la nature	
Nuisances sonores	
OCTOBRE ROSE	17
Notre soutien ROSE !	
BIBLIOTHÈQUE	17
Numérique et créations artistiques	
COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS	18
JEUNESSE	18
Vie scolaire	
Micro Crèche	
Les Marmousets	
ASSOC'	20
Beine Culture et Sports • BCS	
Centre d'Animation de Beine Nauroy • CAB	
La Champenoise	
Planética	
Les Amis de Nauroy	
PORTRAIT	24
HISTORIQUE	25
AGENDA	26
TRUCS & ASTUCES	27



Romain BONHOMME
Maire de Beine-Nauroy

**Monsieur le Maire reçoit
sur rendez-vous à la mairie
de Beine-Nauroy**

- Nous contacter -

Mairie de Beine-Nauroy
4, place de la Mairie
51490 Beine-Nauroy
☎ 03.26.03.27.63

✉ beinenauroy.mairie@wanadoo.fr

Chers habitants,

Après un été avec ses épisodes caniculaires et une campagne agricole avec des qualités hétérogènes, l'automne est déjà là avec l'espoir hypothétique d'une résilience sanitaire et économique prochaine...

L'été a également emporté avec lui plusieurs de nos concitoyens et je voudrais au travers de cet édito rendre hommage à leur engagement au service de notre village et aux valeurs humaines qu'ils, qu'elles incarnaient.

La rentrée scolaire 2020-2021 a été marquée par les efforts conjugués de la commune, du Grand Reims et de l'Education nationale, pour garantir à nos jeunes des conditions optimums d'accueil. Au total, ce sont 104 élèves qui fréquentent notre école depuis le mois de septembre, dont plus de 70 fréquentent les activités périscolaires ou la cantine.

Cette année, la commune et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont décidé d'accompagner plus encore l'apprentissage et l'accès à la culture en offrant à chaque écolier un abonnement leur permettant de recevoir chaque mois un nouveau livre.

L'époque sanitaire que nous vivons actuellement est frustrante en raison des conditions barrières qui brident une expression épanouie de nos relations sociales, amicales, familiales et festives. Je souhaite donc remercier l'ensemble de notre communauté associative qui s'est organisée pour vous proposer un redémarrage progressif et sécurisé des activités dès septembre. Cette saison encore, le panel d'activités sportives et culturelles proposé est très riche.

La Covid est également synonyme de contraintes pour les budgets des collectivités qui sont lourdement impactés par les surcoûts. Ces derniers vont continuer à l'être en raison de ressources fiscales très inférieures à la normale du fait de la crise économique. Le budget du Grand Reims fait déjà état d'une prévision de plusieurs millions d'euros de manque à gagner.

Dans ce contexte, la stratégie municipale est donc de continuer à faire des choix drastiques pour limiter les dépenses de fonctionnement, accélérer le désendettement afin de maintenir une capacité d'investissement sur des équipements majeurs que nous sommes en train de redimensionner pour les faire correspondre aux besoins de notre territoire. Cela concerne notamment les projets de reconstruction du centre des pompiers, des ateliers municipaux dont les conceptions sont relancées.

Le dossier de lotissement locatif social Plurial Novilia fait l'objet de nombreuses négociations pour obtenir davantage de grands logements et réduire la charge financière communale sur ce projet privé. En parallèle, les travaux de construction du pôle médical vont démarrer très prochainement, l'équipe médicale envisage une ouverture de ses nouveaux locaux à proximité de l'école pour fin 2021.

Dans cet Actu, les projecteurs sont tournés vers nos pompiers volontaires, dont les interventions de secours ont été très nombreuses en 2020. A cette occasion, il s'agit de mettre en avant leur action, de vous présenter leur mission tout en proximité et en engagement.

Je vous laisse prendre connaissance des différentes informations de notre commune à travers ce nouveau bulletin.

A très bientôt

Romain BONHOMME

Compte rendu de la séance Conseil municipal du 06 juillet 2020

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 06 Juillet 2020 à 18 heures, à la mairie, sous la présidence de M. Bonhomme Romain, Maire. Etaient présents : M. Bonhomme Romain, M. Michaux Aurélien, Mme De Prémonville Catherine, M. Antunes Antonio, Mme Sauvageot Maud, Mme Beaudoin Marie-Dominique, M. Hattat Jean-Paul, M. Lux Laurent, Mme Gaveau Nathalie, Mme Murias-Lambert Jennifer, Mme Hattat Lola, Mme Migeon Christine, M. Verzeaux Benjamin et Mme Pierrot Claire

M. Fabrice Gallois arrivé en cours de séance, présent à partir du point numéro 5

Secrétaire de séance : Mme de Prémonville Catherine

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 08 juin 2020.

2 - MODIFICATION DU COMITE DE REDACTION CHARGE DES MOYENS DE COMMUNICATION

Le conseil municipal à l'unanimité, vote la composition du comité de rédaction suivant :

- Directeur de Publication : Romain Bonhomme
- Membres du comité de rédaction : Claire Pierrot, Lola Hattat, Maud Sauvageot et Christine Migeon

3 - REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L. 2121-29 et l'article L. 2121-8 du code général des collectivités territoriales qui rend obligatoire pour les communes de 1 000 habitants et plus l'adoption d'un règlement intérieur,

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le règlement intérieur présenté.

4 - REGULARISATION DE LA SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES MARMOUSETS »

Vu l'avance de 5000 € consentie à l'association pendant la période de confinement,

Le conseil municipal à 13 voix pour et une abstention, valide la régularisation du montant de l'avance de subvention de 5 000 € à l'association « Les Marmousets ».

5 - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder pour l'année 2020 une subvention aux organismes suivants : (voir tableau Subvention aux associations)

Les subventions relatives à Astronomic Run et aux Marmousets sont une avance sur des exercices prévisionnels à réaliser. Elles feront l'objet d'un réexamen à l'automne sur la base des bilans de résultats à présenter par les associations.

Subvention aux associations	Vote 2020
ADMR - Beine-Nauroy	1 200 €
Amicale des Pompiers	938 €
BCS Astronomic Run	1 000 €
Société de musique La Champenoise	650 €
CAB (Location terrain de football)	300 €
De Fil en aiguilles	400 €
Les Marmousets	5 000 €
Office National des Anciens Combattants (Collecte des bleuets)	50 €
Total	9 538 €

6 - ELIMINATION D'OUVRAGES EN MAUVAIS ETAT DE LA BIBLIOTHEQUE

Le conseil municipal à l'unanimité, décide la destruction des 112 ouvrages proposés.

7 - PROPOSITION EN VUE DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de désigner M. Romain Bonhomme, Maire, comme président de la commission communale des impôts directs et de proposer, en nombre double, les noms des 6 commissaires titulaires de la commune et autant de suppléants, afin de permettre leur nomination par le directeur des services fiscaux.

8 - RECONDUCTION DES PRESTATIONS SOCIALES AU PERSONNEL COMMUNAL

Considérant la demande du Trésorier public concernant la mise en paiement des gratifications du personnel municipal, le conseil municipal à l'unanimité, décide de reconduire les prestations sociales précédemment accordées en cas de : naissance, départ à la retraite, médaille du travail, fin d'année.

9 - DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADES

Le Maire rappelle à l'assemblée la saisine du comité technique paritaire du 20 janvier 2020 concernant les promotions de deux agents municipaux,

La délibération doit fixer le taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade afin de rendre exécutoire les avancements accordés.

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire, le conseil municipal à l'unanimité, adopte la proposition ci-dessous :

Cadres d'emploi	Grades	Taux (en %)
Rédacteur	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	100
Adjoint Administratif Principal	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	100

10 - CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE

Afin de pouvoir nommer l'agent concerné, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise au titre de l'avancement de grade la création d'un poste de Rédacteur Principal 1^{ère} classe au 1er juillet 2020.

11 - CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE

Afin de pouvoir nommer l'agent concerné, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise au titre de l'avancement de grade, la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe au 1er juillet 2020.

12 - DIVERS

• Mme Pierrot demande des précisions concernant l'organisation de la prochaine rentrée scolaire. M. le Maire répond que l'Education Nationale prévoit un effectif potentiel de 105 élèves, avec un projet de répartition en 4 classes dont une à triple niveaux. Plusieurs dossiers de dérogation entrants sont à l'étude au niveau du Grand Reims et suivis de près par la municipalité. M. le Maire a par ailleurs pris rendez-vous avec l'Inspecteur de circonscription. Un courrier au Directeur Départemental de l'Education Nationale sera transmis en parallèle pour sensibiliser à la nécessité d'ouvrir un poste supplémentaire dès cette rentrée et rappeler l'absence de réponse de l'administration au dernier courrier des parents d'élèves.

• Le Grand Reims a informé la commune d'un épandage de boues de ses stations d'épuration, envisagé cet été sur deux parcelles agricoles conventionnées.

• Observatoire : La toiture est composé de matériel en métal dont une grosse plaque. Ce dispositif attire la foudre en cas d'orage. M. le Maire demande à la commission travaux d'engager une étude de réfection de la toiture.

• La technicienne géomètre du cadastre intervient dans le village pour la mise à jour des bases cadastrales du 22 juin au 31 juillet 2020. Elle est assermentée pour pénétrer dans les propriétés privées.

• M. le Maire a rencontré le Directeur Général de Plurial Novilia pour lui faire part des craintes exprimées par les élus sur le sujet des PLAI. Ils s'interrogent sur la possible aggravation de la fragilité sociale de ces ménages du fait de l'éloignement des commerces, des services, des emplois, et par ailleurs faiblement motorisés. En réponse, le Directeur de Plurial indique qu'il sait pouvoir compter sur la solidarité des habitants de Beine-Nauroy pour les transporter vers les commerces les plus proches. Il réaffirme l'impossibilité de déconventionner les agréments en PLAI, signés en 2017.

• M. le Maire insiste sur la volonté des élus d'élargir les possibilités d'hébergement sur ce programme afin de répondre plus largement aux besoins locaux et de la nécessité impérieuse de réduire la charge financière pour la commune.

• Le bailleur s'engage à revoir le parti d'aménagement sur une partie du programme immobilier et à réouvrir les discussions financières. Les permis de construire en cours d'instruction pourraient donc faire l'objet d'une 3^{ème} version. Ceci sans remettre en cause la construction du pôle médical dont les travaux seront lancés dès cet été par l'équipe soignante.

• M. le Maire demande au promoteur de venir nettoyer et débroussailler l'ensemble du lotissement.

• La commission de suivi du site du centre de stockage et de valorisation de déchets (Véolia) aura lieu sur site le 09 juillet 2020 en présence du Sous-Préfet.

• Mme Lise Magnier, députée de la circonscription, viendra en mairie le 09 juillet pour rencontrer les élus et faire une revue des priorités locales.

Compte rendu de la séance Conseil municipal du 28 septembre 2020

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 28 septembre 2020 à 18 heures, à la mairie, sous la présidence de M. Bonhomme Romain, Maire. Etaient présents : M. Bonhomme Romain, M. Michaux Aurélien, Mme De Prémonville Catherine, M. Antunes Antonio, Mme Sauvageot Maud, Mme Beaudoin Marie-Dominique, M. Lux Laurent, Mme Gaveau Nathalie, Mme Murias-Lambert Jennifer, Mme Hattat Lola, Mme MigeonChristine, M. Verzeaux Benjamin

Mme Pierrot Claire est arrivée en cours de séance, présente à partir du point numéro 3

Absent : M. Hattat Jean-Paul

Secrétaire de séance : Mme Hattat Lola

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 06 juillet 2020

2 - DETERMINATION DES ORIENTATIONS EN MATIERE DE FORMATION DES ELUS ET FIXATION DES CREDITS OUVERTS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre en œuvre le droit à la formation des membres du conseil municipal dans les conditions fixées par la loi, dans la limite de 20% du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux membres du conseil.

3 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE DE REIMS, L'ASSOCIATION PLANETICA ET LA COMMUNE DE BEINE-NAUROY

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de la convention pour une durée de trois ans entre la ville de Reims, l'association Planética et la commune de Beine-Nauroy en y ajoutant une clause de non exclusivité de l'usage de la salle et la gratuité d'accès pour d'autres activités des associations du village.

4 - ELIMINATION D'OUVRAGE EN MAUVAIS ETAT DE LA BIBLIOTHEQUE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la destruction des 132 ouvrages proposés.

5 - PROGRAMMATION DES TRAVAUX DE VOIRIE DELIBERATION D'INTENTION A LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide suite à la visite de terrain avec les services de la CUGR, d'ajouter au

programme de travaux du secteur rue des Ecoles, la réfection de la ruelle du Moulin. Sont donc concernées pour des travaux de requalification des voiries et de l'assainissement, à compter de l'été 2021, les rues des Cossons, des Ecoles, du Moulin et ruelle du Moulin pour un montant de 650 000 €, et de proposer en priorité d'intervention le secteur de la rue de Saint Remy et la rue de Mouchery au titre de la future programmation.

6 - MODIFICATION REGLEMENT DU TERRAIN MULTISPORT CITY STADE

Cette délibération modifie la délibération n°17060606 du 06/06/2017 concernant le règlement du terrain multisport.

Pour des raisons de sécurité et de tranquillité et pour favoriser un bon usage du terrain multisport City Stade, il est nécessaire de réglementer ses conditions d'utilisation.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, modifie le règlement comme suit :

- L'utilisation du terrain dédié aux sports collectifs ainsi que de l'espace skate park est autorisée en accès libre de 8 h à 22 h, du 1^{er} avril au 30 septembre et de 9 h à 19 h du 1^{er} octobre au 31 mars.
- Il est formellement interdit de boire de l'alcool et de fumer.
- Le port du casque et gants est obligatoire pour tout engin à roues ou à roulettes.
- Les vélos adaptés aux équipements du skate park sont autorisés, ils sont interdits sur le terrain multisport réservé à la pratique des sports collectifs.
- Il sera affiché réglementairement au terrain multisports city stade.

7 - REGLEMENT DES AIRES DE JEUX DU PETIT PARC

Cette délibération modifie l'arrêté municipal de 2009, concernant le règlement du petit parc.

Pour des raisons de sécurité et de tranquillité et pour favoriser un bon usage des aires de jeux du petit parc, il est nécessaire de réglementer ses conditions d'utilisation.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, modifie le règlement comme suit :

- En période estivale le parc sera désormais ouvert de 9h à 21h. En période hivernale de 9h à 19h.
- Il est formellement interdit de boire de l'alcool et de fumer, d'utiliser des appareils sonores ou instruments de musique...
- L'accès aux aires de jeux est interdit aux animaux même en laisse, aux engins à moteur, aux bicyclettes et aux trottinettes ... à l'exception des tricycles, draisiennes pour tout petit.
- Il sera affiché réglementairement au petit parc.

M. Antunes précise qu'un projet de modernisation des équipements du parc est à l'étude, avec un objectif de mise en service pour le printemps prochain.

8 - DESIGNATION DES MEMBRE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (C.L.E.C.T.)

Considérant que le renouvellement des conseils municipaux consécutifs aux élections des 15 mars et 28 juin 2020 entraîne le renouvellement des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées,

Le conseil municipal à l'unanimité, désigne Monsieur Romain Bonhomme, Maire, membre titulaire de la CLECT et Madame Maud Sauvageot sa suppléante.

9 - DIVERS

• M. le Maire souligne le non-respect des interdictions de circulation relatives aux poids lourds sur la route de Milan alors qu'elle est interdite aux véhicules de plus de 3.5 t sauf riverains. Le sujet sera évoqué aux forces de l'ordre.

• Le container à verre semi-enterré en apport volontaire est de la compétence déchets de la CUGR. Pour être pris en charge, l'opération doit être rattachée à un projet de réaménagement global d'un espace public. La réflexion sur l'opportunité d'implantation est donc à mener dans le cadre du projet de construction Atelier/CPI.

• Plusieurs élus déplorent la réalisation de tranchées sur nos voiries publiques par des concessionnaires (Enedis, Engie, ...) de manière imprévue. En cas d'absence d'une permission de voirie en bonne et due forme, les élus municipaux sont invités à faire arrêter les travaux et de renvoyer les concessionnaires vers le pôle territorial.

• Sécurisation de l'arrêt des bus scolaires : lundi 28 septembre s'est tenue une réunion avec les services dédiés du Grand Reims et les services d'exploitation des transports scolaires pour régler les problèmes de sécurité routière posés par l'emplacement actuel de notre arrêt de bus. Il avait été repositionné sur la section courante de la RD33 lors des derniers travaux de marquage routier. Or, depuis la rentrée scolaire, il a été constaté plusieurs situations qui auraient pu engendrer une collision directe avec le bus scolaire.

• Considérant l'urgence de la situation et sans attendre la rectification des marquages, il a été décidé de réimplanter l'arrêt des bus scolaires sur l'espace public de stationnement devant l'église. Des travaux de marquages au sol et une nouvelle signalétique seront réalisés prochainement.

• Mme de Prémonville souhaite savoir si des administrés pourraient emprunter les bus scolaires pour se rendre à Reims. Ce sujet de mutualisation des usages de transport collectif fait partie des pistes explorées par la CUGR dans le cadre du schéma intercommunal des mobilités.

• Avancement du Plurial Novilia : pour mémoire il concerne la construction de 22 logements locatifs social (composé de 18 T2 et de T3 et seulement 2 T4 et 2 T5). La commune est engagée contractuellement depuis 2017 à verser une subvention d'équilibre au promoteur de 650 000€.

• Depuis son installation, la nouvelle équipe municipale est en négociation avec le promoteur/bailleur pour faire évoluer ce programme de logements, selon 3 objectifs :

- diversifier le parcours résidentiel au sein du programme et de la commune (obtenir plus de grands logements),
- augmenter la mixité sociale en proposant des logements plus adaptés aux revenus moyens des ménages (obtenir des PLS qui correspondent aux revenus des habitants de Beine-Nauroy),
- réduire la charge financière pour la collectivité.

• M. le Maire précise avoir eu recours à un avocat spécialisé en droit de l'immobilier et qu'à l'issue des dernières réunions avec le promoteur, une économie de 100 000 € sur le contrat initial est envisagé. Le projet sera par ailleurs doté de 3 T4 supplémentaires, qui seront conventionnés en PLS. La présidente du Grand Reims s'est investie personnellement pour obtenir ces 3 agréments supplémentaires.

En parallèle, les travaux de construction du pôle médical vont démarrer très prochainement. L'équipe médicale envisage une ouverture de ses nouveaux locaux pour fin 2021.

• Mme Pierrot souhaite connaître l'avancement du groupe de travail sur les panneaux historiques. M. le Maire considère que l'embellissement du village au travers d'actions pédagogiques sur l'histoire locale sont des initiatives à encourager avec un appui nécessaire de la municipalité. Mmes de Prémonville et Beaudoin seront référentes dans ce groupe de travail.

• Mme de Prémonville propose à l'occasion de l'installation des décorations de Noël, une cérémonie festive sur le thème de Noël, en collaboration avec les associations du village. Le projet est mis à l'étude.



- Etat civil -

Naissances

Maxine CHOSNACKI
née le 6 juin 2020

Ambre BRICK-FOUSSEAU
née le 16 juillet 2020

Mariages

Gaëlle AMOURET et Alexis DEFAUT
unis le 18 juillet 2020

Amélie RENARD et Tony DORNIC
unis le 5 septembre 2020

Corinne GRÉVIN et Guillaume POLIDORI
unis le 9 octobre 2020

Décès

Nous adressons nos sincères
condoléances aux proches de :

Valérie GÉNÉ, épouse HERVY
décédée le 30 juillet 2020

Joël PORTEVIN
décédé le 23 août 2020

Catherine BACQUIÉ, épouse HOUBERDON
décédée le 27 août 2020



Classe de M. Gaudry

Des livres pour tous

C'est avec un immense plaisir que la commune et le CCAS offrent cette année à chaque élève de l'école de Beine-Nauroy un abonnement à la maison d'édition jeunesse l'école des loisirs, une sélection de 8 livres adaptés à l'âge de l'enfant. Ces livres permettront de compléter la bibliothèque de l'école ainsi que celle des enfants. Les professeurs pourront s'appuyer sur certains de ces ouvrages pour étudier des thématiques bien précises en classe.

Pour marquer ce geste, Romain Bonhomme, maire de Beine-Nauroy, Catherine de Prémonville, adjointe et membre du CCAS, et Claire Pierrot, conseillère municipale et membre du CCAS, se sont rendus dans la classe de Monsieur Gaudry, directeur de l'école. Moment fort agréable où les enfants ont pu se présenter et faire découvrir leur lieu de travail.

Boulodrome et bac à sable

Les terrains de pétanque situés au sein du parc de jeux étaient devenus inutilisables pour les boulistes.

L'un d'entre eux a été remis en état par les équipes techniques municipales, l'autre a été transformé en espace bac à sable pour le loisir des plus petits.

La réalisation d'un autre terrain de pétanque est à l'étude sur un autre site du village. Cela permettrait de combler la demande des nombreux boulistes et de limiter les nuisances sonores à proximité du parc de jeux.

Le site envisagé pourrait se situer le long de la rue de Mouchery...



Merci d'avoir répondu à notre enquête Orange !

Dans le cadre de l'enquête sur la fiabilité du réseau 4G Orange, plusieurs contributions nous ont été adressées.

MERCI d'avoir répondu à notre enquête : votre participation nous a apporté de précieuses informations quant à vos attentes et vos usages.

Vous serez informés des suites que compte donner le service Orange à ces éléments précis.



Antonio Antunes

CIRCULATION ROUTIÈRE

Le point avec Antonio Antunes, adjoint au maire en charge des travaux, de l'immobilier et des équipements publics.

Pourquoi lancer une mise aux normes des circulations routières ?

Conscient du sentiment d'insécurité routière en certains points du village, c'est un des dossiers sur lequel le conseil municipal a souhaité s'investir en premier.

C'est un sujet complexe car la cause des accidents en France est quasiment toujours liée aux comportements des usagers de la route, l'infrastructure est rarement en cause.

Néanmoins, nous avons constaté que notre plan de circulation comporte des zones singulières rendant ardue l'appréhension par les usagers des régimes de priorité ou des sens de circulation. Cela ne favorise pas le respect des règles de police de la circulation. L'objectif des aménagements à venir est donc de rendre plus aisée la compréhension du plan de circulation avec une logique d'itinéraires prioritaires et une signalisation homogène dans tout le village.

La problématique de la réduction des vitesses en traversée d'agglomération sera également étudiée.

Comment va-t-on procéder ?

La commission travaux a réalisé un diagnostic de sécurité routière de l'ensemble des rues et des espaces publics. Ce dernier a été transmis aux services compétents en matière de voiries : conseil départemental, communauté urbaine du Grand Reims et l'Etat. Des réunions de concertation avec les riverains seront organisées et permettront au travers des expériences de chacun d'ajuster les propositions d'aménagements sous réserve de non remise en cause du parti d'aménagement général.

Une réunion publique de présentation des aménagements viendra compléter le dispositif de participation citoyenne.

Quel budget cela représente-t-il ?

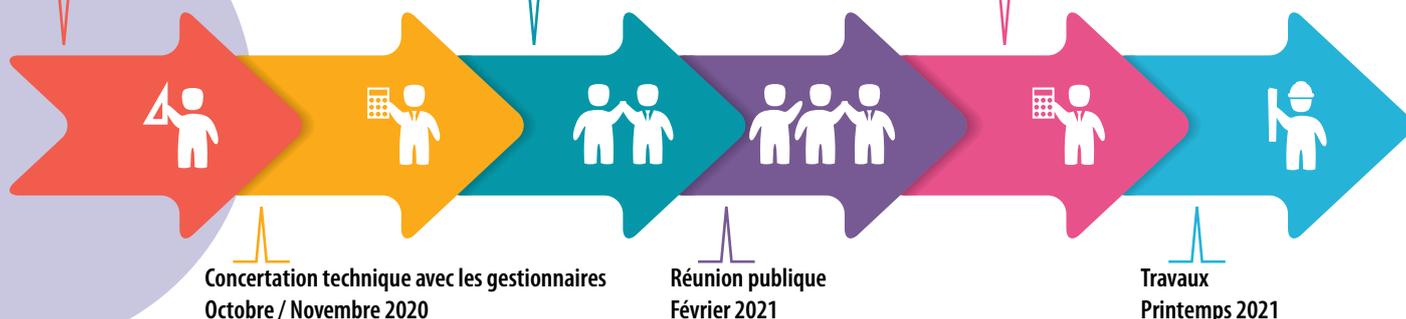
En phase préliminaire des études, le budget envisagé est de 70 000€ HT.

Planning prévisionnel

Etudes
Août / Septembre 2020

Concertation avec les habitants
Novembre / Décembre 2020

Appel d'offres
1^{er} trimestre 2021



Fête nationale - Mardi 14 juillet 2020



Cérémonie
commémorative



Discours
de Monsieur le Maire



Dépôt de la gerbe



Passage des rafales



Fanfare
La Champenoise

ARMISTICE - Mercredi 11 novembre 2020

Dans le cadre de l'amitié franco-allemande, sur le site du village détruit, inauguration de « L'Homme d'éclats » œuvre de Reiner Schulz, artiste allemand et descendant d'un soldat mort à Nauroy lors de la première guerre mondiale.

10H30 dépôt de gerbe à la chapelle de Nauroy

11h00 dépôt de gerbe au monument aux morts de Beine-Nauroy

Pour des raisons sanitaires il n'y aura pas de vin d'honneur après la cérémonie.



BB en fête 2020

Dix bébés accompagnés de leurs parents ont été accueillis individuellement à la bibliothèque par l'équipe de la bibliothèque, Jenny, Anne-Marie et Brigitte, en présence du maire, Romain Bonhomme et de l'équipe municipale.

Chaque bébé a reçu en cadeau un sac en tissu contenant un petit livre et sa carte de bibliothèque, ainsi que plein d'informations pour les parents sur la petite enfance à Beine-Nauroy.



L'arbre, un albizia, a été planté dans le parc en face de la bibliothèque en l'honneur des bébés de l'année.





Les pompiers de Beine-Nauroy

Si tous les enfants ont rêvé un jour de devenir pompier et de sauver des gens, les vocations se font de plus en plus rares avec le temps. Aujourd'hui, les centres de secours peinent à trouver des volontaires susceptibles d'assurer les interventions en journée.

Le centre de secours de Beine-Nauroy compte aujourd'hui 14 pompiers volontaires composés de 12 hommes et 2 femmes qui arment un FPT (Fourgon pompe-tonne) et un VID (Véhicule d'Interventions Diverses).



Une partie des pompiers de Beine-Nauroy - 14 juillet 2020

Zone géographique d'interventions

Depuis le début d'année, le centre de secours de Beine-Nauroy est devenu le centre de référence et couvre une nouvelle zone géographique qui incorpore les communes suivantes : Cernay-les-Reims, Nogent l'Abbesse, Epoye, Saint-Masmes et Heutrégiville.

Le centre de Beine-Nauroy intervient principalement sur les communes de Beine-Nauroy, Epoye et Nogent l'Abbesse.

Les gardes

Au centre de première intervention (CPI) de Beine-Nauroy, il n'y a pas de système de gardes.

Les pompiers sortent ou plutôt "décalent" suivant leurs disponibilités. En journée, c'est plus difficile d'avoir du monde sachant qu'au sein de l'effectif, la plupart des pompiers travaille à l'extérieur de Beine-Nauroy.

Bien sûr, le CPI est épaulé dans tous les cas par le Centre de Secours de Reims-Witry.

D'où vient le terme « DECALER » ?

On a souvent entendu le mot « décaler » qui signifie partir en intervention dans le langage pompiers, mais d'où vient l'origine de ce mot ?

Au début des années 1900, alors qu'apparaissaient les premières voitures attelées, les casernes avaient un endroit qu'on appelait « remise » dont le sol était légèrement en pente pour faciliter le départ. Pour éviter que les chariots ne partent seuls, on mettait des cales. Quand on les enlevait pour partir on « décalait », ce terme est alors resté.

Le minimum pour armer ?

En fonction de l'intervention, au minimum deux personnes doivent répondre présentes.

Le Centre de Secours de Reims-Witry et ses effectifs de pompiers professionnels interviennent systématiquement sur notre secteur en complément.

Organisation des manœuvres

Une fois par mois, sur des thèmes différents, les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours, et leur chef de centre, Etienne Oualle, participent à des manœuvres sur la commune.

Une manœuvre dure environ 4 heures et chaque pompier se doit de faire 40 heures de manœuvre par an.



FPT (Fourgon pompe-tonne) et un VID (Véhicule d'Interventions Diverses)

Questions à Etienne OUALLE (EO)

Chef de Centre du centre de secours de Beine-Nauroy



Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir pompier ?

Comme beaucoup de jeunes, j'avais envie de sauver des vies en étant pompier. Je me suis engagé dès mes 13 ans en devenant Jeunes Sapeurs-Pompiers à Reims.

Puis à l'issue de la validation de mes formations par le Brevet de Cadet, je suis devenu sapeur-pompier volontaire à Cormontreuil.

Cela fait 5 ans que je suis sapeur-pompier volontaire à Beine-Nauroy et un an que j'ai pris la responsabilité de chef de centre de secours.

Quelles sont les interventions les plus marquantes ?

Les interventions les plus marquantes ne laissent jamais de bons souvenirs. Mais, ce n'est pas la majorité des interventions, fort heureusement !!

Les pires sont celles où l'on intervient sur une victime que l'on connaît ou lorsque des enfants sont impliqués.

Qu'est-ce qui vous fait continuer ?

Etre pompier, c'est beaucoup de contraintes, mais il faut aussi reconnaître qu'on se sent utile.

C'est une passion ! Avec l'expérience, on s'améliore pour rassurer ou soutenir les victimes ou les proches. C'est une belle source de satisfaction.

Les bons réflexes en cas d'urgence

Bien appeler les secours - Savez-vous donner l'alerte ?

Bien donner l'alerte est le premier des gestes à accomplir pour porter secours.

Pensez à bien identifier votre numéro de maison et à guider les pompiers lors de leur intervention. En effet souvent ces derniers peinent à trouver le lieu de leur intervention.



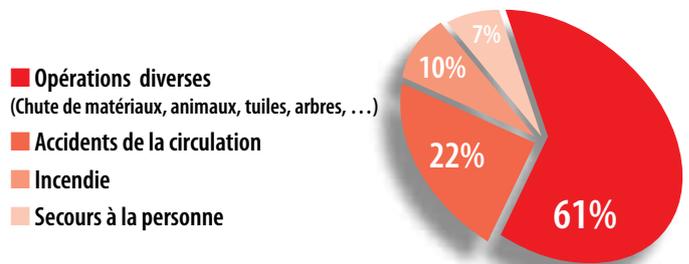
En chiffres

Le CPI de Beine-Nauroy compte entre 70 et 90 interventions par an.

Cette année encore, les pompiers de Beine-Nauroy ont rendu service à la population du village avec la destruction de nombreux nids d'hyménoptères (guêpes, frelons, etc.), les conditions météorologiques de cet été ayant favorisé leur développement. C'est environ une trentaine d'interventions de ce type qui ont eu lieu cette année.

Plusieurs missions de secours à la personne (accidents de la route, malaises, ...) et d'interventions de lutte contre des incendies ont complété l'activité 2020.

La municipalité tient à remercier une nouvelle fois l'équipe de sapeurs-pompiers volontaires de Beine-Nauroy pour leur dévouement, et notamment pour leurs interventions sur le site Véolia suite aux incendies.



Incendie Véolia
été 2020



Préparation destruction
nids d'hyménoptères

Zoom sur...

Les amicales, au cœur de la vie des casernes.

Un centre de secours = une amicale. Cela représente donc 7000 associations, réparties sur le territoire, au plus proche des sapeurs-pompiers dans leur caserne.

Les sapeurs-pompiers élus par leurs camarades, sans condition de catégorie ou de grade, mènent au travers de l'amicale de nombreuses activités : bal du 14 Juillet, Téléthon, vente de calendriers...

Elles remplissent en premier lieu un rôle social de cohésion et d'entraide entre les sapeurs-pompiers.

Grâce à cette amicale, les pompiers de Beine-Nauroy peuvent organiser quelques activités sportives et ludiques tout au long de l'année au service du collectif des pompiers.

Recrutement

Comment devenir pompier ?

Toute personne, en activité professionnelle ou non, peut devenir Sapeur-Pompier Volontaire (SPV).

Le SPV participe sur l'ensemble du territoire aux missions de sécurité civile de toutes natures, confiées principalement aux services d'incendie et de secours (bien, personne, environnement).

L'activité du SPV repose sur le volontariat.

Pour devenir SPV, il faut remplir plusieurs conditions (âge, aptitude physique, conditions civiques et devoir d'obéissance ainsi que le respect d'une charte nationale).

Par opposition aux sapeurs-pompiers professionnels, les SPV ne sont pas rémunérés, mais seulement indemnisés.

Le SPV s'engage pour une période de 5 ans, renouvelable automatiquement sous réserve de continuer à respecter les conditions d'engagement initiales.

Pour Postuler

Envoyer votre demande directement en mairie,
par courriel à l'adresse suivante :
beinauroy.mairie@wanadoo.fr
OBJET : Candidature - pompier

Les conditions requises :

- **Âge**
 - > Vous devez avoir au minimum 16 ans (21 ans pour être officier).
 - > Si vous êtes mineur, vous devez obtenir l'accord écrit de l'un de vos parents ou de votre tuteur.
- **Aptitude physique**

Votre aptitude physique à exercer les missions de Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) est vérifiée à l'occasion d'une visite médicale de recrutement.
- **Conditions civiques**

Vous devez respecter les conditions suivantes :

 - > Avoir effectué la journée défense et citoyenneté (JDC) et être en possession de l'attestation des services accomplis si vous avez effectué le service national ou militaire
 - > Jouir de vos droits civiques (droit de vote et d'éligibilité)
 - > Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire
- **Obligations relatives à l'engagement du SPV**

L'activité de SPV s'exerce avec obéissance, discrétion et responsabilité.



Stop aux dépôts sauvages !

Devant la recrudescence des dépôts d'ordures sauvages au sein de notre village, le conseil municipal a décidé de prendre un nouvel arrêté municipal visant à encadrer plus fermement les usages afin de préserver au mieux la salubrité publique.

Pour rappel :

Est interdit le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, des ordures, déjections, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Pour un cadre de vie de qualité, respectons tous notre environnement.

Tout objet déposé sur les trottoirs en dehors des dates et horaires de collectes est considéré comme un dépôt sauvage.

Ces incivilités sont prises en charge par les services techniques de la commune. Ce sont donc les finances publiques de chacun qui sont mises à contribution.

Pourquoi cette interdiction ?

Parce que ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant aux risques d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Il est fortement recommandé aux propriétaires des lieux souillés, de porter plainte systématiquement en gendarmerie et de le signaler à la mairie. Seule cette démarche permet de lancer l'identification du contrevenant. Il arrive parfois que des indices (factures, code barre d'enseigne commerciale...) permettent de retrouver les coupables et de leur faire prendre en charge les frais d'évacuation et de mise en décharge augmentée d'une sanction financière. Les services de gendarmerie ont été avisés de la volonté communale d'une action plus rigoureuse.

Pour rappel, des solutions existent pour chaque déchet :

- **Ordures ménagères dans les bacs marrons** - Vendredi (sortir les bacs le jeudi soir)
- **Emballages recyclables dans les bacs jaunes** - Mercredi (sortir les bacs le mardi soir).
- **Encombrants et déchets spécifiques en déchèterie** : l'accès à la déchèterie est gratuit et réservé aux habitants de la commune, titulaires de la carte d'accès aux déchèteries

La protection de l'environnement est l'affaire de tous et il est du devoir de chacun, personne publique ou privée dans toutes ses activités, de veiller à sa sauvegarde.

Pour en savoir +

- <http://www.mairie-beine-nauroy.fr/index.php/infos-prat-menu/gestion-des-dechets>
- <https://www.grandreims.fr/les-services/gestion-des-dechets-7947.html>

Stop aux déjections canines !

La balade canine n'empêche pas le respect de la propreté des espaces privés ou publics. Il appartient aux propriétaires des chiens de ramasser les déjections canines et de les déposer dans des poubelles. Il est rappelé que plusieurs distributeurs de sacs jetables sont à votre disposition dans la commune. D'autres sont en cours d'installation.

La commune achète plus de 5 000 sacs « Toutoutnet » par an.



 Distributeur Toutoutnet



L'entretien du cimetière



L'entretien des espaces publics du cimetière relève de la compétence de la commune, l'entretien des sépultures incombe aux familles.

Le concessionnaire (ou ses héritiers) a l'obligation d'assurer l'entretien régulier de son emplacement. Outre le respect apporté par cette démarche aux défunts, cet entretien doit permettre de ne pas porter atteinte à la sécurité, au bon ordre et à la décence du cimetière.

La gestion des espaces verts de notre commune a été amenée à évoluer et à s'adapter du fait de la réglementation sur la loi de transition énergétique (01/01/2017). Ceci a eu pour conséquence l'adoption d'une pratique de traitements phytosanitaires raisonnée et le développement de techniques alternatives au désherbage chimique.

Ces nouvelles pratiques nécessitent de la part de chacun d'entre nous une tolérance de «la présence d'herbes dans les espaces publics», souvent perçues comme «mauvaises herbes» et comme un abandon de l'entretien de ces espaces. Il convient de maintenir un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et à la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

Le fléau des masques jetés dans la nature

Depuis la sortie du confinement, les masques sont jetés au hasard dans la rue. Outre le danger pour l'environnement, ce manque de civisme fait courir un risque de contamination.

Tous les gants et les masques à usage unique doivent être jetés dans une poubelle tout venant (ou poubelle marron). Ils ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle de recyclage (ou poubelle jaune) au risque de contaminer les agents de collecte, du centre de tri ainsi que les bacs.



**Ne pas jeter dans le bac de tri sélectif
Ne pas jeter dans la nature non plus !**

Nuisances sonores



Le tapage diurne ou nocturne n'a pas d'heure mais certaines limites...

Le décret 2012-343 a modifié le code de procédure pénale pour faire entrer le tapage nocturne et le tapage diurne dans le dispositif de l'amende forfaitaire.

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Les gendarmes seront mobilisés pour verbaliser directement les auteurs de troubles. Les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire allant de 68€ à 180€.

*Prenez soin de vous,
prenez soin de la nature...*

Octobre Rose

Notre soutien ROSE !

Une belle réalisation faite par notre équipe technique, Christian et Anthony, sur la façade de la mairie.

« Depuis 1994 en France, Octobre Rose est une campagne annuelle qui permet de sensibiliser le grand public sur le cancer du sein. »



Bibliothèque

NUMÉRIQUE ET CRÉATIONS ARTISTIQUES

Numérique, ludique, artistique, je clique !
Du 5 octobre au 12 décembre 2020

Votre bibliothèque, avec les bibliothèques du réseau Culture&vous, vous propose un événement innovant.
Dans une vraie démarche d'échange, les actions proposées ont pour but de vous initier aux nouveaux outils numériques.



Ce projet propose, à tous, des actions permettant la découverte et l'utilisation de ces outils ainsi que des actions mettant en avant des créations artistiques.

L'idée étant de créer un parallèle entre l'ère numérique et le fait-main, cet événement est l'occasion de partager les savoirs et d'apprendre à faire soi-même !

- Au programme -

• Du lundi 19 au samedi 31 octobre
Exposition des œuvres de Charles Eckert
Artiste plasticien, autour de l'anamorphose et de la réalité augmentée.
Tout public, entrée libre.

• Du 5 octobre au 11 décembre
Ateliers numériques et créatifs
Coloriage et réalité augmentée
Dès 3 ans, entrée libre.

• Mercredi 28 oct. à 15h30
Atelier créatif et rencontre
Quand l'imagination dépasse les limites du tableau ou comment donner vie à un dessin.

Initiation à la réalité augmentée avec Charles Eckert
Présentation de l'exposition faite par l'artiste.
Dès 6 ans, sur réservation.

• Mercredi 4 novembre à 15h30
Initiation au popfab
Dès 8 ans, sur réservation.

• Mercredi 2 décembre à 15h
Atelier numérique et créatif
Créations de tampons avec St-Ex
Dès 8 ans, sur réservation.

• Mercredi 9 décembre à 15h
Atelier numérique et créatif
Initiation à la programmation avec des robots
Dès 8 ans, sur réservation.



Pour toute réservation :

✉ bibliotheque.beinenauroy@orange.fr
☎ 03.26.02.75.22

• Samedi 12 décembre de 14h à 16h
Fête de clôture
Salle des fêtes d'Auménancourt-le-Petit
Restitution des ateliers,
Démonstration avec le centre numérique St-Ex de Reims,
Anamorphose et réalité augmentée avec Charles Eckert, artiste plasticien,
Présentation du Popfab, fablab itinérant de la Bibliothèque départementale de la Marne,

Apéro carbonique proposé par les Savants fous !

Tout public, entrée libre
Sous réserve des mesures sanitaires pour le mois de décembre.



Cet été, l'actualité du Grand Reims a surtout consisté à renouveler ses instances et commissions internes.

Une nouvelle charte de gouvernance a été adoptée pour notamment créer des conseils d'orientation au plus près des territoires. Cette dernière a réaffirmé le droit de veto des maires : aucun projet ne peut être décidé contre l'avis du conseil municipal.

Côté budget, le compte de gestion 2019 a été arrêté et le budget primitif 2020 modifié. Les objectifs budgétaires ont été tenus : fiscalité équivalente, endettement maîtrisé, investissement de près de 129M€, santé financière saine.

Néanmoins, la crise Covid est synonyme de fortes contraintes pour les budgets des collectivités qui sont lourdement impactés par les surcoûts. Ces derniers vont continuer à l'être en raison de ressources fiscales très inférieures à la normale du fait de la crise économique. Le budget du Grand Reims fait déjà état d'une prévision de plusieurs millions d'euros de manque à gagner en 2020 et en 2021.

Le projet de territoire à horizon 2050 sera élaboré avec l'objectif de dessiner la place du Grand Reims comme territoire de référence entre Paris et Strasbourg autour des défis suivants : développement économique local et emploi, transition écologique et énergétique, mobilité, équipements scolaires et petite enfance... Le projet est à élaborer pour juin 2021 et servira de base à l'action du Grand Reims pour les six prochaines années. Le maire de Beine-Nauroy sera partie prenante de ce dossier stratégique pour notre territoire.

Jeunesse Vie scolaire

Rentrée scolaire « masquée »

Le 1^{er} septembre 2020, une centaine d'élèves ont repris le chemin de l'école de Beine-Nauroy autour du petit déjeuner de rentrée organisé par BeCoop (coopérative scolaire de l'école de Beine-Nauroy). **Cette rentrée est marquée par l'application du protocole sanitaire lié à la Covid-19 mais surtout par l'ouverture d'une classe reflétant ainsi le dynamisme de notre commune.**

Les enfants affectionnent sans difficultés le plaisir de retrouver les copains et copines après une année scolaire brutalement suspendue.

Cette année, l'école de Beine-Nauroy dispose de deux classes de maternelles :

- Classe de PS/MS : 24 élèves avec Aurélie Martin (remplacée par Xavier Leblond le jeudi)
- Classe de MS/GS : 24 élèves avec Marine Malmejat

Une aide précieuse aux enseignantes de maternelles est apportée par les deux Atsem, Bénédicte Jaussoin (pour les PS/MS) et Catherine Marchand pour les (MS/GS).



Equipe enseignante - en médaillon Caroline Minjeau

Côté élémentaire, les classes se répartissent comme telles :

- Classe de CP : 17 élèves avec Cindy Srajek
- Classe de CE1/CE2 : 22 élèves avec Anne-Lise Royer (lundi et mardi) et Caroline Minjeau (jeudi et vendredi)
- Classe de CE2/CM1/CM2 : 17 élèves avec le directeur Laurent Gaudry aidé de Xavier Leblond pour sa journée de décharge directionnelle.

L'équipe du périscolaire menée par Catherine Duval a également repris du service avec la garderie du matin et du soir, ainsi que le service de restauration du midi. Ce n'est pas moins de 70 repas qui sont servis chaque midi à la cantine.

Catherine est entourée de Pascale Ryckebush, Dorothee Mangin, Marion Aubert, Catherine Marchand et Nassim Rezgui afin de proposer aux enfants des petites activités lors de ces temps périscolaires (jeux extérieurs : ballons, cerceaux, parcours – jeux de société, jeux de construction, dînette, petites voitures, petites histoires...).

Nous souhaitons à tous les enseignants, aux Atsem, aux employés du périscolaire et aux enfants une très belle année scolaire.



Equipe périscolaire



Micro-crèche

Nous avons terminé l'année scolaire par le traditionnel goûter de fin d'année, qui a pu se dérouler dans le jardin de la crèche. Ce moment convivial a permis de dire au revoir à tous nos grands enfants qui sont partis à l'école à la rentrée de septembre.

Nous souhaitons une très belle année scolaire à Lilou, Julia, Nathan, Lysandre, Gaëtane et Hugo.

Après la pause estivale, la micro-crèche a rouvert ses portes le lundi 24 août 2020, toujours dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Aurélié et Amélie ont quitté la micro-crèche de Beine-Nauroy pour continuer l'aventure Bulles et Rêves, à Saint-Léonard.

Nous avons donc accueilli des nouvelles professionnelles : Justine, Camille et Aurélié. Nous avons fait la connaissance de Marin, Anatolia, Félix, Louis et Salomé que nous accompagnerons tout au long de leur développement.

Chacun prend ses marques et apprend à se connaître, dans une ambiance conviviale et à l'écoute des besoins de tous.

Les professionnelles vont suivre courant octobre une formation pour les premiers secours, ou une remise à niveau selon leur expérience.

D'autres formations seront à venir au cours de l'année, toujours dans le but de pouvoir améliorer la prise en charge des enfants que nous accueillons.

Nous contacter :

✉ beine-nauroy@bullesetreves.com
☎ 09 73 52 85 23



Retour sur l'accueil de loisirs été 2020

L'accueil de loisirs a accueilli, du 6 juillet au 7 août, et du 24 au 28 août (nouveau été 2020), 104 enfants au total. Les enfants

ont pu voyager dans le temps grâce aux thèmes suivants :

« Cro-Magnon », « Les irréductibles gaulois », « La table ronde », « Au-delà des 7 mers », « Les temps modernes » et « Retour vers le Futur ».

Les enfants ont pu participer à de nombreux grands jeux, veillées et à une sortie fortement appréciée à Zig Zag Parc.

Ouverture du centre d'été aux ados : pour la deuxième année, Les Marmousets ont accueilli une quinzaine d'ados (12-15 ans) sur 3 semaines avec des animations et des soirées dédiées.

L'association remercie l'ensemble de ses animateurs pour leur dynamisme et leur implication. Malgré un été aux conditions sanitaires particulières, ils ont eu à cœur de divertir nos enfants et nos adolescents du mieux possible. Alors un grand merci à Margaux, Lucie, Margot, Clarisse, Noémie, Clément, Etienne, Valentin, Nassim, Edgard, Guillaume, Alexandre, et à notre fabuleux directeur Eric, sans qui les aventures Marmousets ne seraient pas possible.



Ça bouge chez les animateurs !

Guillaume a choisi pour cette rentrée scolaire une autre voie professionnelle. L'association lui souhaite de réussir pleinement dans ses nouvelles activités.

Nassim, déjà présent sur le centre aéré cet été, rejoint l'équipe et sera présent aux côtés d'Etienne et Eric les mercredis et petites vacances scolaires.

Rentrée scientifique pour nos petits !

Expériences, bricolages, activités scientifiques ont été au programme de septembre aux vacances de la Toussaint pour les enfants.

Rendez-vous les mercredis de novembre à décembre sur le thème « Pôle Express ».

Renseignements et contact

Retrouvez toutes les informations sur le site de la mairie de Beine-Nauroy (Associations > Accueil de loisirs Les Marmousets).

Rejoignez-nous sur notre page Facebook :

Les Marmousets - Accueil de Loisirs Beine-Nauroy

N'hésitez pas à nous écrire :

✉ marmousets51490@hotmail.com

Des vacances de la Toussaint « à faire peur » !

Les enfants pourront jouer à « se faire peur » pendant les vacances de la Toussaint avec le thème « Chair de poule ». Un bal d'Halloween, un carnaval, des jeux et une sortie à Nigloland seront proposés à nos petits vampires et sorcières.



Astronomic Run

Une fois n'est pas coutume, c'est sous un magnifique et radieux soleil que s'est déroulée la 3^{ème} édition de l'Astronomic Run le 12 septembre dernier.

Cet événement, incertain jusqu'au dernier moment en raison des restrictions sanitaires actuelles, a tout de même pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce à la ténacité de l'équipe organisatrice et au soutien de la municipalité dans les discussions avec les autorités locales. Un protocole sanitaire strict a été présenté permettant d'assurer la sécurité de tous, participants et bénévoles.

Ainsi, c'est dans une ambiance respectueuse des consignes, festive et solidaire que 320 coureurs, petits et grands se sont élancés à la conquête de la victoire finale.

La course proposait cette année un parcours de 10km dans les rues du village et avait pour vocation de mettre en lumière l'association « **Vaincre la mucoviscidose** », à laquelle 3€ par inscription et une partie des bénéfices seront reversés.

Trois courses enfants étaient également proposées : de l'éveil athlétique dans la cour de l'école pour les plus jeunes en passant par un circuit de 1,2 km pour les poussins ainsi qu'une boucle de 2,4 km pour les benjamins / minimes.

A l'issue de la course, la soirée s'est poursuivie, en extérieur et masquée, sur le parking de la salle polyvalente pour la remise des lots et le tirage au sort de la tombola.

Grâce à l'aide des membres de la brocante de Beine, les participants ont pu se restaurer en saucisses, merguez et frites, qui ont connu un grand succès.

Toute l'équipe de BCS souhaite remercier chaleureusement les participants venus en nombre, les sponsors qui nous ont soutenus depuis le début, les villageois pour leurs encouragements tout au long du parcours et pour leur implication au projet, et enfin et surtout les bénévoles sans qui la réussite d'un tel événement ne serait pas possible.

Rendez-vous l'année prochaine : 11 septembre 2021 pour une nouvelle édition !



Vélo Tout Terrain



Cette année, le BCS vous propose une nouvelle activité : le VTT.

L'activité VTT est l'occasion pour les vététistes de se retrouver pour parcourir des itinéraires variés, plaines, chemins de terre, bois..., le tout dans une ambiance conviviale.

Les parcours sont composés de chemins roulants, de singles techniques et ludiques dans les bois, de bonnes descentes mais également de belles côtes.

Les sorties font en moyenne 30 à 40km, elles sont organisées 2 fois par mois (les dimanches matin) au départ de Beine-Nauroy. Nous ferons également des sorties extérieures (Argonne, Montagne de Reims).

L'activité VTT est ouverte à tous les niveaux de vététistes, les vélos avec assistance électrique sont admis. Le port du casque est obligatoire. Nous proposons à nos adhérents des tenues cyclistes aux couleurs du club.

Actuellement nous sommes 20 adhérents.

La première sortie a eu lieu le 27 septembre, la deuxième le 11 octobre.

Pour tout autre renseignement n'hésitez pas à contacter Mathieu Voisin, responsable d'activité VTT.

✉ voisin.soudant@hotmail.fr

Art floral

La reprise des cours est différée suite aux mesures sanitaires, en espérant reprendre très bientôt.

Pour tout renseignement, contactez Brigitte Le Quay.

Club de marche

L'automne est là, n'hésitez pas à venir rejoindre le groupe de marcheurs chaque samedi à 9h, place de la mairie.



Les inscriptions se sont bien déroulées vendredi 4 septembre et les activités ont repris depuis lundi 14 septembre, tout en respectant le protocole sanitaire lié à la protection contre la covid 19.

Il y a encore de nombreuses places, n'hésitez pas à venir découvrir nos activités pour celles et ceux qui ne les connaissent pas (2 cours d'essai gratuits).

Tournoi de pétanque

Le dimanche 20/09, les « boulistes » étaient bien au rendez-vous comme le soleil d'ailleurs qui a accompagné de 14h à 18h les 21 équipes réunies dans la joie et la bonne humeur.

Une buvette et des tables avaient été mises à disposition par le CAB pour celles et ceux désirant profiter simplement de ce bel après-midi.



Programme des activités et tarifs 2020/2021 disponibles sur le site de la mairie

Associations > CAB : Centre d'Animation de Beine-Nauroy

- CHANGEMENTS -

Gymnastique

Nathan qui a rejoint l'équipe du CAB la saison dernière, assure désormais le cours de gymnastique du mercredi soir ainsi que le cours de pilates du mercredi matin.

Zumba

Changement d'horaires le mardi de 20h à 21h.



La fanfare se dynamise, la jeunesse arrive !

La fanfare est toujours aussi dynamique avec ses fidèles musiciens depuis 40 ans, et notamment notre pionnier, Joël Connoir.

Belle prestation encore lors de l'Astronomic Run, avec de nouveaux morceaux agréables à l'apprentissage depuis la reprise des répétitions. Mais ce qui nous tient à cœur, c'est la relève. Par une belle fin d'après midi, nos jeunes talents, Ruben et Camille ont animé le marché par un mini concert avec de nombreuses comptines qui ont réjoui l'auditoire.

Contact infos : Pierre Bardiaux ☎ 06 03 52 70 04



La nuit des étoiles



Depuis 1991, les nuits des étoiles sont animées en France par des équipes de bénévoles et professionnels. Elles ont lieu début août, époque des Perséides, étoiles filantes en provenance de la direction de la constellation Persée.

Cette année encore, 6 animateurs du Planétarium de Reims, dont le nouveau directeur Baptiste Redon, et 2 animateurs de Planetica, dont Marc Cadeddu, le nouveau président de l'association, ont fait bénéficier au public de nombreuses animations.

C'est le vendredi 7 août, sous un ciel particulièrement dégagé, que 200 visiteurs (nombre maximum autorisé) ayant réservé préalablement, ont pu découvrir Saturne et Jupiter sous la coupole du 410 mm.

Deux mini-conférences sous forme de quizz, des observations directes avec images projetées de M31, du double amas de Persée, de la voie Lactée étaient également au programme.

Les observations gratuites, ouvertes au public, continuent chaque vendredi soir lorsque le temps le permet à l'observatoire de Beine-Nauroy à partir de 21h.

Article vu sur le site de L'Office de Tourisme de Reims

Partons à la découverte de deux villages hors du temps : Nauroy et Beine-Nauroy !

L'un vous fera voyager grâce à son architecture, son histoire et ses monuments, l'autre vous transportera à des années lumières d'ici !

Soyez curieux !

En effet, Nauroy est doté de nombreux monuments qui ont de quoi attirer l'attention mais... Faut-il encore rester attentif à tous les détails architecturaux qui parcourent ce village ! Vous ne pourrez pas manquer certains incontournables comme la chapelle commémorative, faite de pierre blanche et d'inspiration Art Déco.

Avec un passé difficile, Nauroy vous propose un circuit de mémoire réalisable à pied, en vélo, en voiture et même en moto pour en apprendre davantage ! L'intérêt est évidemment de transmettre, se souvenir et de préserver la paix !

Un moment intemporel et saisissant ! Franchissez les portes de l'univers !

Beine-Nauroy est un village lui aussi atypique ! Très agréable pour se promener en famille le jour, il réserve aussi son lot de surprises la nuit, notamment grâce à son observatoire. L'équipe qui vous accueille s'occupe également du Planétarium Municipal de Reims, de vrais experts ! Vous l'aurez compris, à vous la découverte du ciel étoilé ! Petits, grands, passionnés d'astronomie ou curieux du ciel, vous apprécierez forcément cette expérience lunaire !

Au revoir Joël ...



Craonne, création de l'association « Les Amis de Nauroy » octobre 2011, 11 novembre 2012, ..., Joël Portevin est toujours présent et prêt à rendre service. Nous ne l'oublierons pas...



14 juillet 2020, deux Rafales de la BA 113 rendent hommage aux habitants et aux aviateurs Jacques Decazes et François Lefebvre tombés au combat en 1916 entre Beine et Nauroy.



Journées patrimoine 20, 21 septembre 2020

Toujours actifs à Nauroy : entretien les samedis matins, visites, animations, ...



Inventaire biodiversité avec l'école



Nid de frelons asiatiques près de la chapelle, détruit par les pompiers de Beine. Merci à eux ...



Le 19 octobre, installation de « l'homme d'éclats », œuvre de Reiner Schultz offerte par l'artiste allemand et inauguration prévue lors des cérémonies du 11 Novembre.

Aurélien MICHAUX

1^{er} adjoint au maire de Beine-Nauroy



• Qui êtes vous ?

Aurélien Michaux, 1^{er} adjoint au Maire de Beine-Nauroy en charge de la proximité et de la sécurité. J'ai 40 ans. Je suis natif de Lavannes. J'ai fait des études dans un lycée professionnel avant de m'orienter vers le commerce...

Je suis responsable grands comptes chez un fabricant distributeur de peinture en bâtiment depuis une vingtaine d'années.

• Depuis quand êtes-vous installé à Beine-Nauroy ?

Je suis installé à Beine Nauroy depuis 2013. Nous recherchons une maison à la campagne avec quelques commodités, notamment une école.

Après plusieurs visites, nous avons eu un coup de coeur pour Beine-Nauroy.

• Qui compose votre famille ?

Je vis en concubinage, et j'ai deux enfants scolarisés à l'école du village.

• D'autres choses à nous dire sur vous ?

Et bien pour être honnête, je n'ai pas pour habitude de parler de moi, et c'est la première fois que je réponds à une interview qui m'est consacrée, je ne cache pas que ça n'est pas un exercice évident !

• Vous avez été élu au mois de mars. Quelles motivations vous ont poussé à être candidat à une élection municipale ?

En fait, cela faisait quelques années que je souhaitais m'investir au sein de ma commune. J'ai toujours essayé de participer à la vie du village à travers des événements proposés par les associations.

Lorsque le maire, Romain, m'a proposé de le suivre dans l'aventure d'une campagne municipale et de faire partie de son équipe, j'ai tout de suite dit oui en me disant que ce serait une bonne opportunité de servir l'intérêt de la commune et de ses habitants avec, qui plus est, un programme dynamique et moderne rejoignant mes convictions personnelles.

• Dites-nous, en quelques mots, le parcours qui a précédé votre première élection.

J'ai découvert ce qu'était une campagne de préparation à des élections municipales. C'est une élection plébiscitée par les français puisqu'elle les concerne directement dans leur vie de tous les jours, même si 2020 a été marquée par la crise sanitaire, les habitants se sont mobilisés et se sont exprimés.

J'ai rencontré de nouvelles personnes et j'ai surtout découvert un collectif et un super esprit d'équipe, moi qui ai pratiqué plus jeune des sports collectifs !

• Et les raisons de votre investissement dans ce domaine ?

A travers la commission dont j'ai la charge, je découvre un peu plus tous les jours toutes les associations de notre commune, et toutes les personnes qui s'y activent bénévolement.

C'est une fonction passionnante de par sa proximité avec les gens.

• Après quelques mois en tant qu'élu, quels sont vos ressentis ?

Après quelques mois « aux affaires » comme on dit, j'ai découvert et je continue de découvrir énormément de choses notamment le fonctionnement de l'administration plus en détail et l'organisation inter-administration avec des services comme ceux de la Communauté urbaine du Grand Reims (CUGR). Les cultures professionnelles sont très différentes, moi qui ai toujours travaillé dans le monde des entreprises privées.

J'ai découvert aussi que je ne peux malheureusement pas toujours répondre à toutes les demandes, du fait des gestions différenciées ou à distance des compétences vers d'autres services administratifs, ce qui est parfois un peu frustrant, j'ai l'impression que les gens pensent que je « botte » en touche...

Pour finir beaucoup de choses à apprendre, à comprendre pour répondre au mieux aux attentes des habitants.

■ La qualité que je préfère chez quelqu'un ?

La sincérité

■ **Une de mes belles réussites :** être épanoui à la fois dans ma vie familiale, professionnelle tout en y intégrant ma nouvelle mission d'élu local.

■ Vous êtes plutôt sport ou canapé ?

Plutôt sport, j'essaie de garder un rythme de 2h/semaine de course à pieds pour garder la forme ou les formes !

■ Vous êtes plutôt séries ou films ?

Les deux, n'étant pas beaucoup à la maison entre mon travail et mes nouvelles obligations, je viens de découvrir Netflix.

■ Votre devise ?

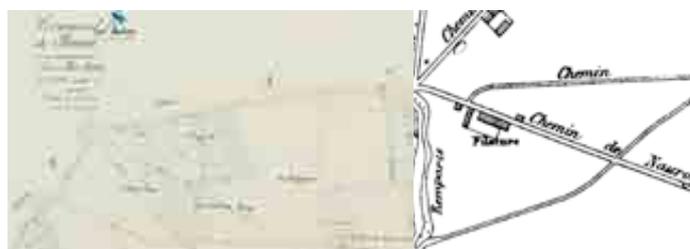
1 mot, 1 geste, je m'occupe du reste.

Nous arrivons au terme de cet entretien. A sa lecture, les Beinaises et les Beinais vous connaîtront mieux.

Merci d'avoir bien voulu vous prêter à cet exercice pas toujours facile.

Rue de la filature

Il était une fois la filature de Beine... Une filature de laine...



Beine cadastre 1835 : la filature n'apparaît pas.

Beine 1878 : la filature apparaît

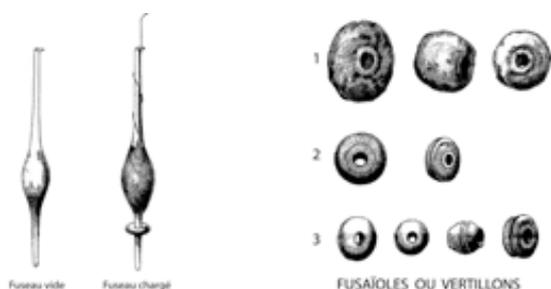
Depuis des millénaires, le mouton fait partie des paysages crayeux de la Marne. Son élevage permet de tirer quelque profit du sol ingrat de la « Champagne pouilleuse » où pousse le pouillot ou pouillou, nom champenois du serpolet (thym sauvage).

Le mérinos, de l'espagnol « merino » signifiant errant, en troupeaux qu'on mène de pâturage en pâturage, est introduit par Colbert, ministre de Louis XIV, fils de riches drapiers de Reims.

En 1786 la demande en laine est si importante que Colbert fait revenir d'Espagne un troupeau de moutons de 42 béliers et 332 brebis de race Mérinos.

Ce troupeau minutieusement sélectionné possède la laine la plus fine et la plus soyeuse du monde. Ce troupeau échappe à toutes les guerres grâce aux bergers qui le cachent dans les forêts comme un bien précieux.

« Dix vertillons ont été trouvés récemment à Beine par M. Jules Pariset, dans un vieux mur d'une habitation ayant appartenu autrefois à un fabricant de tissus. Cette localité était réputée jadis pour ses tissus en laine très fins. Sa spécialité consistait dans la fabrication de tissus de toile appelés blueaux, employés autrefois dans les moulins pour tamiser la farine et aussi utilisés pour les voiles de religieuses. Nous possédons dans notre collection vingt vertillons recueillis sur le territoire de Beine. » *Extraits Notes sur le filage et le tissage dans l'Antiquité à Reims et dans les environs. Charles Coyon 1903*



À Beine, chaque matin, le berger rassemble les moutons de chaque ferme et les mène paître dans les terres communales et les rentre chaque soir.



Avant 1914



Avant 1945

L'étude des différents recensements effectués à Beine fait apparaître l'évolution de l'artisanat puis de la petite industrie textile à Beine qui a fait fluctuer la population et déplacer ses habitants.

Recensement 1836

1055 habitants - 284 ménages

118 Tisseurs - 90 Tisseuses - 41 Fabricants - 5 Fileuses
4 Ouvrières en laine - 3 Peigneurs de laine

Recensement 1866

1074 habitants - 237 maisons - 321 ménages

132 Tisseurs - 37 Tisseuses - 2 Fabricants de tissus
1 Fabricant - 1 Ouvrier bonneterie - 1 Ouvrière en linge
1 indigente

Recensement 1886

902 habitants - 240 maisons - 287 ménages

87 Tisseurs - 30 Tisseuses - 1 Trameuse - 1 Ourdisseuse
1 Noueuse - 1 Fabricant de tissus - 1 Employé de tissage
1 Contremaître (Charles Coyon)

On compte à Beine jusqu'à 3000 moutons et tandis que les hommes vont aux champs, les femmes travaillent sur des métiers à tisser. Elles sont « à la navette », comme on dit alors.

Chaque semaine, des entreprises rémoises envoient un messenger et trois chevaux pour apporter la laine qui est tissée à domicile. Puis une usine s'installe à Beine, fixant au chef-lieu du canton une importante main d'œuvre. En 1890 l'usine doit fermer ses portes et, d'un seul coup, près de 400 personnes émigrent vers Reims.

Amorcé au début du siècle par la crise du textile, le déclin de Beine va s'accroître : 600 habitants en 1906.

Un mauvais jour de 1907, des ouvriers arrivent au pied de la cheminée de l'usine qui se dresse encore dans le ciel comme le symbole de son industrialisation. Puis on entend une sourde explosion qui fait tressaillir toute la population, et la cheminée, terrassée, s'écroule, réduite en un tas de gravats.

Journal l'Union août 1963

L'activité textile disparaît à Beine. En 1928 quelques années plus tard l'activité textile réapparaît avec l'atelier de bonneterie de René et Yvonne Lundy...

Seuls subsistent dans le terrain de l'ancienne filature 2 puits (courant pour arroser), des tuyaux, des carrelages. Un puits très profond de 60 à 80mètres a de l'eau toute l'année. Sur le devant du puits on peut voir un tube en cuivre qui descend au fond. *Souvenirs de Claude Lundy*



19>30
Oct

Accueil de loisirs
Ecole
Organisé par Les Marmousets

28
Oct

Atelier numérique et créatif
Bibliothèque
Organisé par la Bibliothèque

28
Oct

Soirée Ados
Ecole
Organisée par Les Marmousets

4
Nov

Atelier numérique et créatif
Bibliothèque
Organisé par la Bibliothèque

11
Nov

Armistice
10h30 Nauroy • 11h00 Monument aux morts

14
Nov

Déflourissement
Village
Organisé par la Mairie

2
Déc

Atelier numérique et créatif
Bibliothèque
Organisé par la Bibliothèque

6
Déc

Téléthon
de 10h00 à 17h00 • Secteur Diakow
Organisé par Margaux et Noélie

9
Déc

Atelier numérique et créatif
Bibliothèque
Organisé par la Bibliothèque

Janv
2021

Vœux du Maire
Salle polyvalente
Organisés par la Mairie

14
Fév

Tournoi de tir à l'arc
Salle polyvalente
Organisé par le CAB



DEPISTAGE COVID-19

Prélèvement PCR réalisable
auprès des infirmières de Beine-Nauroy
(dans la cour du cabinet médical)
sans RDV préalable.

Permanences

Mardi / Jeudi / Vendredi
de 13H00 à 14H30

☎ 03 26 04 01 28



Événement annulé

suite aux mesures sanitaires :

20 Nov Spectacle Théâtre d'objets
avec Françoise
Bob Le serpent à fenêtres

Les événements annoncés, le sont sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.



*Belle fin d'année
à tous...*